Voit. de livraison

Marque

2600

1640

860

L 306 DC fourgon avec fenêtres empattement 2400 mm

Fiche d'homologation no сн 3542 19 av. bancs longitudinaux "L306DC" sur plaquette du constructeur, à droite vers le marchepied "606.3" préfixe au No du châssis à droite, à l'AV latéralement sur longeron Signe d'identification du moteur frappé "615.917..." à gauche à 1'AR lateralement sur bloc-moteur Constructeur DAIMLER-BENZ AG, Stuttgart (D) Importateur MERFAG AG, Aesch MOTEUR Genre en ligne Temps 4 Marque DAIMLER-BENZ Carbur. D Frein de service hydr.2-circ.exp.int.assistance par dépression, Type 615.917 Position avant Nombre cyl. 4 Alesage 87 Course 92,4 Cylindr. 2197 cm³ CV-Impot 11,19 Blocage differ. _____ Crochet rem. _____ Vitesse max. 95 km/b CV-puiss. 60 (DIN) à 4200 t/m Refroidissement eau Bruit 82 dB (A) à 4350 t/m Tolt ouvert _____ Amortissement bruit 1 pot 620x Ø 150 Milieu Arrière POIDS Avant TOTAL 1605. .**) 580 1025 A vide Charge utile _550 1345 1895 1925 3500 1575 Total 3500 Garantie fabr. 1650 1980 Dimens, pneus 6.70 R 15 C ou 6.70-15 C 10PR Charge p. essieu 2000 (5,25) 2000 (5,25)

> Poids maxi remorquable avec frein = 1200 kg sans frein = 500 kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION
Feux de route CR (E) Avertisseur optique Oui	Genre du véhicule Voiture de livraison
Féux de croisement <u>CR (E)</u> Feux de position <u>A(E)dans CR</u>	Marque & type MERCEDES_BENZ L 306 DC
Feux de gabarit — Feux de brouillard — Avertisseur HELLA 001 779 Niv. sonore 94 (dB/A) Essuie-glace électrique (2-vit.) Lave-glace Oui Feux arrières R - S1 (E) Catadioptres I (E) Feux stop R - S1 (E) Peux de recul — Eclair, plaque contr. 3/au centre Plaque forme haute/oblongue Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse km/h Indic, direction clign. disposition II AV _latér.: 4(E) latér. — AR 2a (E) Avert, clign. Oui Lampes de travail —	Homologation n° CH 3542 19
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = Prototype *) Décision de la commission: siège central et disposition d'origine du levier c.v. admis **) Lorsque la hauteur intérieure est de 1800 mm. le poids à vide augmente de 20 kg	

**) Lorsque la hauteur intérieure est de 1800 mm, le poids à vide augmente de 20 le 5) Clignoteurs avant avec signe de fonction 4 (E) admis selon disposition II OCE Dispositif de protection selon art. 23, al. 2 OCE, exigé.

Aesch, 25.4.73

Lieu et date de l'expertise

La commission d'expertise